

Conseil Municipal du 27 juin 2022

à 18h00

N°ordre 22
N° identifiant 2022-0125

Titre Budget Principal - Mise à jour des Autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Rapporteur(s) M. Robert ROCHAUD
Date de la convocation 20/06/2022

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance

PJ.

Membres en exercice 0
Quorum 18

Présents 0

Absents 0

Mandats 0 Mandants Mandataires

Observations L'ordre de passage des délibérations est le suivant : le rendu-compte, de la n° 1 à la n° 19, de la n° 21 à la n° 32, la n° 68, de la n° 33 à la n° 62, de la n° 64 à la n° 67.
Les délibérations n° 20 et 63 sont retirées.

Projet de délibération étudié par:	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel
------------------------------------	---------------------------------------------------------------------

Service référent	Direction Générale Adjointe Ressources Direction Finances
------------------	--------------------------------------------------------------

Suite à l'approbation de la Décision modificative n°1 du budget Principal de la Ville de Poitiers, il convient de mettre à jour les Autorisations de programmes et Crédits de Paiement (AP/CP).

Cette décision modificative modifie le montant global du programme d'AP/CP avec une hausse de 75 000 € en dépenses. En recettes, les montants demeurent inchangés. Les crédits 2022 sont en baisse de 785 000 € en dépenses et stables en recettes.

Pôle « Agir pour la justice sociale »

Le montant des AP de ce pôle est stable sur la période de la PPI en dépenses et en recettes. Un glissement de crédits a été fait sur l'opération « 1004 – Groupe scolaire Montmidi : construction » de 2022 à 2024 pour un montant de 500 000 €.

Pôle « Agir pour la transition écologique »

Le montant des AP de ce pôle est stable sur la période de la PPI en dépenses et en recettes. Un glissement de crédits a été fait sur l'opération « 2001 – Bois de Saint Pierre : réhabilitation » de 2022 à 2027 pour un montant de 500 000 €. Par ailleurs, il a été opéré un rephasage de crédits sur l'opération « 2000 - VEGETALISATION DE LA VILLE - Investissement courant » de 2023 à 2022 de 140 000 €.

Pôle « Agir pour une confiance renouvelée en la démocratie locale et la participation citoyenne »

Le montant des AP de ce pôle est en hausse de 115 000 € en dépenses et stable en recettes sur la période de la PPI.

Cette hausse correspond à des augmentations de crédits 2022 sur 3 opérations :

- « 3000 – Administration générale – Investissement courant » de 60 000 € dont des travaux de réparation sur un véhicule de collecte des encombrants (10 000 €) et l'équipement en véhicules de la Police municipale (50 000 €)
- « 3101 – Sites Hôtel de Ville / Puygarreau : aménagements » de 40 000 € pour l'équipement en matériel audiovisuel de la salle des Echevins.
- « 3300 – Soutien aux associations – Investissement courant » de 15 000 € pour le versement de subventions d'équipements complémentaires.

Pôle « Agir pour le développement local et le rayonnement du territoire »

Le montant des AP de ce pôle est en baisse de 40 000 € en dépenses et stable en recettes sur la période de la PPI.

Un transfert de crédits en dépenses à hauteur de 40 000 € a été opéré de l'opération « 4402 - Projet Alimentaire Territorial » vers l'imputation 261 pour des participations au capital de SCIC. Cette imputation 261 ne peut être gérée en « AP/CP » et ce mouvement comptable entraîne donc une baisse du montant total du programme d'AP/CP.

L'ensemble du détail des modifications de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) se décline comme suit :

DEPENSES	2022	2023	2024-2026	2027-2030	2022-2030
AGIR POUR LA JUSTICE SOCIALE	9 822 000	13 937 000	36 764 000	27 965 000	88 488 000
10 - EDUCATION	7 120 000	6 680 000	16 160 000	20 965 000	50 925 000
1000 - EDUCATION - Investissement courant	3 120 000	2 100 000	6 300 000	7 800 000	19 320 000
1001 - Groupe scolaire Andersen : réhabilitation et extension	400 000	800 000	8 160 000	0	9 360 000
1002 - Groupe scolaire Pagnol : réhabilitation	0	0	500 000	6 000 000	6 500 000
1003 - Groupe scolaire Pérochon : réhabilitation	0	0	500 000	6 000 000	6 500 000
1004 - Groupe scolaire Montmidi : construction	1 500 000	3 500 000	700 000	0	5 700 000
1005 - Groupe scolaire Brassens : phase 2	2 100 000	280 000	0	0	2 380 000
1006 - Groupe scolaire Tony Lainé : travaux d'accessibilité	0	0	0	1 165 000	1 165 000
11 - EDUCATION POPULAIRE	1 470 000	4 670 000	13 840 000	4 532 000	24 512 000
1100 - EDUCATION POPULAIRE - Investissement courant	270 000	270 000	810 000	1 032 000	2 382 000
1101 - Centre d'Animation Couronneries : construction dont restaurant Eveil	500 000	1 500 000	7 930 000	0	9 930 000
1102 - Centre d'Animation Trois Cités Clos Gauthier : réhabilitation dont crèche Frimousse	700 000	1 900 000	2 100 000	0	4 700 000
1103 - Le Local : réhabilitation	0	0	500 000	3 500 000	4 000 000
1104 - Centre de vacances	0	1 000 000	1 000 000	0	2 000 000
1105 - Centre d'Animation Cap Sud : rénovation	0	0	1 500 000	0	1 500 000
12 - SOLIDARITES	1 232 000	2 587 000	6 764 000	2 468 000	13 051 000
1200 - SOLIDARITES - Investissement courant	882 000	937 000	2 764 000	2 468 000	7 051 000
1201 - Crèche Tintam'art et CLSH La Fontaine	100 000	400 000	4 000 000	0	4 500 000
1202 - CCAS regroupement 45 rue de la Marne	250 000	1 250 000	0	0	1 500 000
AGIR POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE	3 294 000	8 437 000	15 560 000	7 915 000	35 206 000
20 - VEGETALISATION DE LA VILLE	2 420 000	3 877 000	9 440 000	6 320 000	22 057 000
2000 - VEGETALISATION DE LA VILLE - Investissement courant	794 000	210 000	1 050 000	1 200 000	3 254 000
2001 - Bois de Saint Pierre : réhabilitation	300 000	1 400 000	5 000 000	3 500 000	10 200 000
2002 - Plan Canopée et végétalisation des cours d'écoles	970 000	730 000	690 000	1 620 000	4 010 000
2003 - Parc de Blossac : Blossac se Ressource	115 000	842 000	1 600 000	0	2 557 000
2004 - Tison : Stabilisation de berges et aménagement baignade	186 000	250 000	600 000	0	1 036 000
2005 - Parc du Triangle d'Or : réhabilitation	55 000	445 000	500 000	0	1 000 000
21 - QUARTIER DES COURONNERIES	350 000	3 900 000	5 120 000	0	9 370 000
2101 - Quartier des Couronneries : renouvellement / rénovation espaces publics	350 000	3 900 000	5 120 000	0	9 370 000
22 - TRANSITION ENERGETIQUE	524 000	660 000	1 000 000	1 595 000	3 779 000
2200 - TRANSITION ENERGETIQUE - Investissement courant	284 000	300 000	1 000 000	1 595 000	3 179 000
2201 - Schéma Directeur Immobilier	240 000	360 000	0	0	600 000
AGIR POUR UNE CONFIANCE RENOUVELEE EN LA DEMOCRATIE LOCALE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE	5 129 000	3 455 000	11 545 000	18 380 000	38 509 000
30 - ADMINISTRATION GENERALE	2 069 000	1 605 000	4 795 000	6 220 000	14 689 000
3000 - ADMINISTRATION GENERALE - Investissement courant	2 069 000	1 605 000	4 795 000	6 220 000	14 689 000
31 - PATRIMOINE ET IMMOBILIER	1 663 000	740 000	2 500 000	3 600 000	8 503 000
3100 - PATRIMOINE ET IMMOBILIER - Investissement courant	1 323 000	740 000	2 500 000	3 600 000	8 163 000
3101 - Sites Hôtel de Ville / Puygarreau : aménagements	340 000	0	0	0	340 000
32 - BUDGETS PARTICIPATIFS	1 010 000	800 000	2 400 000	3 200 000	7 410 000
3201 - Budgets Participatifs	1 010 000	800 000	2 400 000	3 200 000	7 410 000
33 - SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS	387 000	310 000	1 350 000	4 860 000	6 907 000
3300 - SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS - Investissement courant	387 000	310 000	350 000	360 000	1 407 000
3301 - Espaces mutualisés solidaires	0	0	1 000 000	4 500 000	5 500 000
34 - CIMETIERE	0	0	500 000	500 000	1 000 000
3401 - Nouveau cimetière : participation de la Ville à GP	0	0	500 000	500 000	1 000 000
AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL ET LE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE	8 547 000	8 240 000	11 540 000	22 010 000	50 537 000
40 - QUARTIER DU PALAIS	1 850 000	2 320 000	5 120 000	9 000 000	18 290 000
4001 - Quartier du Palais	1 850 000	2 320 000	5 120 000	9 000 000	18 290 000
41 - QUARTIER DE LA GARE	1 000 000	3 900 000	1 100 000	5 000 000	11 000 000
4101 - Quartier de la Gare : caserne, espaces publics et renaturation de la Boivre	1 000 000	3 900 000	1 100 000	5 000 000	11 000 000
42 - CULTURE	2 202 000	600 000	1 800 000	2 400 000	7 002 000
4200 - CULTURE - Investissement courant	2 202 000	600 000	1 800 000	2 400 000	7 002 000
43 - PATRIMOINE HISTORIQUE	628 000	500 000	1 500 000	2 000 000	4 628 000
4301 - Patrimoine historique : restauration et valorisation	628 000	500 000	1 500 000	2 000 000	4 628 000
44 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	545 000	595 000	995 000	2 310 000	4 445 000
4400 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Investissement courant	25 000	25 000	75 000	100 000	225 000
4401 - Réhabilitation des halles du Marché Notre Dame	0	0	500 000	1 500 000	2 000 000
4402 - Projet Alimentaire Territorial	370 000	120 000	420 000	710 000	1 620 000
4403 - Tison : Travaux et aménagements île Jouteau	150 000	450 000	0	0	600 000
45 - AMENAG. DES ESPACES PUBLICS	1 936 000	225 000	675 000	1 000 000	3 836 000
4500 - AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS - Investissement courant	1 936 000	225 000	675 000	1 000 000	3 836 000
46 - JEUNESSE ET SPORTS	346 000	100 000	350 000	300 000	1 096 000
4600 - JEUNESSE ET SPORTS - Investissement courant	80 000	100 000	350 000	300 000	830 000
4601 - Clubhouse Jean Luc Gaboreau : création	266 000	0	0	0	266 000
HORS PROGRAMME AP/CP (1)	240 000	0	0	0	240 000
TOTAL PROGRAMME AP / CP	26 752 000	34 069 000	75 409 000	76 270 000	212 500 000
Crédits en gestion classique (hors APCP)	240 000	0	0	0	240 000
TOTAL PPI	26 992 000	34 069 000	75 409 000	76 270 000	212 740 000

(1) Cette opération est présente dans la PPI mais n'est pas votée par APCP car les titres de participation (Imputation 261) sont traités en gestion classique.

DEPENSES	Variation des CP 2022	Variation des CP 2023	Variation des CP 2024-2026	Variation des CP 2027-2030	Variation des CP 2022-2030
AGIR POUR LA JUSTICE SOCIALE	-500 000		+500 000		
10 - EDUCATION	-500 000		+500 000		
1000 - EDUCATION - Investissement courant					
1001 - Groupe scolaire Andersen : réhabilitation et extension					
1002 - Groupe scolaire Pagnol : réhabilitation					
1003 - Groupe scolaire Pérochon : réhabilitation					
1004 - Groupe scolaire Montmidi : construction	-500 000		+500 000		
1005 - Groupe scolaire Brassens : phase 2					
1006 - Groupe scolaire Tony Lainé : travaux d'accessibilité					
11 - EDUCATION POPULAIRE					
1100 - EDUCATION POPULAIRE - Investissement courant					
1101 - Centre d'Animation Couronneries : construction dont restaurant Eveil					
1102 - Centre d'Animation Trois Cités Clos Gauthier : réhabilitation dont crèche Frimousse					
1103 - Le Local : réhabilitation					
1104 - Centre de vacances					
1105 - Centre d'Animation Cap Sud : rénovation					
12 - SOLIDARITES					
1200 - SOLIDARITES - Investissement courant					
1201 - Crèche Tintam'art et CLSH La Fontaine					
1202 - CCAS regroupement 45 rue de la Marne					
AGIR POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE	-360 000	+360 000			
20 - VEGETALISATION DE LA VILLE	-360 000	+360 000			
2000 - VEGETALISATION DE LA VILLE - Investissement courant	+140 000	-140 000			
2001 - Bois de Saint Pierre : réhabilitation	-500 000			+500 000	
2002 - Plan Canopée et végétalisation des cours d'écoles		+500 000		-500 000	
2003 - Parc de Blossac : Blossac se Ressource					
2004 - Tison : Stabilisation de berges et aménagement baignade					
2005 - Parc du Triangle d'Or : réhabilitation					
21 - QUARTIER DES COURONNERIES					
2101 - Quartier des Couronneries : renouvellement / rénovation espaces publics					
22 - TRANSITION ENERGETIQUE					
2200 - TRANSITION ENERGETIQUE - Investissement courant					
2201 - Schéma Directeur Immobilier					
AGIR POUR UNE CONFIANCE RENOUVELEE EN LA DEMOCRATIE LOCALE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE	+115 000				+115 000
30 - ADMINISTRATION GENERALE	+60 000				+60 000
3000 - ADMINISTRATION GENERALE - Investissement courant	+60 000				+60 000
31 - PATRIMOINE ET IMMOBILIER	+40 000				+40 000
3100 - PATRIMOINE ET IMMOBILIER - Investissement courant					
3101 - Sites Hôtel de Ville / Puygarreau : aménagements	+40 000				+40 000
32 - BUDGETS PARTICIPATIFS					
3201 - Budgets Participatifs					
33 - SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS	+15 000				+15 000
3300 - SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS - Investissement courant	+15 000				+15 000
3301 - Espaces mutualisés solidaires					
34 - CIMETIERE					
3401 - Nouveau cimetière : participation de la Ville à GP					
AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL ET LE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE					
40 - QUARTIER DU PALAIS					
4001 - Quartier du Palais					
41 - QUARTIER DE LA GARE					
4101 - Quartier de la Gare : caserne, espaces publics et renaturation de la Boivre					
42 - CULTURE					
4200 - CULTURE - Investissement courant					
43 - PATRIMOINE HISTORIQUE					
4301 - Patrimoine historique : restauration et valorisation					
44 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	-40 000				-40 000
4400 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Investissement courant					
4401 - Réhabilitation des halles du Marché Notre Dame					
4402 - Projet Alimentaire Territorial	-40 000				-40 000
4403 - Tison : Travaux et aménagements île Jouteau					
45 - AMENAG. DES ESPACES PUBLICS					
4500 - AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS - Investissement courant					
46 - JEUNESSE ET SPORTS					
4600 - JEUNESSE ET SPORTS - Investissement courant					
4601 - Clubhouse Jean Luc Gaboreau : création					
HORS PROGRAMME AP/CP	+140 000				+140 000
TOTAL PROGRAMME AP / CP	-785 000	+360 000	+500 000		+75 000
Crédits en gestion classique (hors APCP)	+140 000				+140 000
TOTAL PPI	-645 000	+360 000	+500 000		+215 000

RECETTES		2022
AGIR POUR LA JUSTICE SOCIALE		1 346 066
10 - EDUCATION		1 346 066
1000 - EDUCATION - Investissement courant		521 874
1004 - Groupe scolaire Montmidi : construction		350 000
1005 - Groupe scolaire Brassens : phase 2		474 192
AGIR POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE		0
AGIR POUR UNE CONFIANCE RENOUVELEE EN LA DEMOCRATIE LOCALE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE		60 060
31 - PATRIMOINE ET IMMOBILIER		60 060
3100 - PATRIMOINE ET IMMOBILIER - Investissement courant		60 060
AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL ET LE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE		1 235 460
40 - QUARTIER DU PALAIS		150 000
4001 - Quartier du Palais		150 000
42 - CULTURE		1 043 460
4200 - CULTURE - Investissement courant		1 043 460
46 - JEUNESSE ET SPORTS		42 000
4600 - JEUNESSE ET SPORTS - Investissement courant		42 000
TOTAL PROGRAMME AP / CP et PPI		2 641 586

Après examen de ce dossier, il vous est proposé d'adopter

- la mise à jour de la Programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2022-2030
- la mise à jour de des Autorisations de programme (AP), ainsi que les affectations de ces dernières (chapitre opération)
- la mise à jour des Crédits de paiement (CP) 2022, sachant que ces derniers sont votés en chapitres opération.

POUR	0		Pour la Maire,
CONTRE	0		
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

RESULTAT DU VOTE

Affichée le	
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	
Identifiant de télétransmission	

Nomenclature Préfecture	7.1
Nomenclature Préfecture	Decisions budgetaires